

DU 29 MAI AU 3 JUIN 2017



L'Union Nationale des CLLAJ lance le

Du 1^{er} avril et jusqu'au 3 juin...

Aménagez un logement confortable et original...

Pour moins de 500 € !

➔ Attention, le logement devra toutefois couvrir, au minimum, les besoins suivants :

- dormir (lit, hamac, lit de camp...)
- se nourrir (Frigo, coffre-fort réfrigéré, grille-pain...)
- stocker (filet à provisions, malle de grand-mère, coffre de pirate...)
- délirer (pelouse d'intérieur, panier de basket, forêt vierge en bocal...)

En bref... **vivre** !

➔ Le but est que vous soyez fier de faire visiter votre logement virtuel !

Alors, **soyez inventif et créatif** ! (mais un peu sérieux quand même)

➔ **Le logement le plus original, confortable et astucieux** sera sélectionné par un jury réuni par l'UNCLLAJ qui remettra à l'équipe CLLAJ gagnante des **chèques-cadeaux d'une valeur totale de 500 € !**

➔ **Vous souhaitez relever le défi ?**

RDV au CLLAJ pour récupérer le plan de l'appartement, sur lequel vous pourrez disposer les photos du mobilier que vous aurez sélectionné, et la référence du lieu d'achat, du prix ou du montant des matériaux pour le concevoir ou remettre à neuf.

Pour participer, les équipes doivent obligatoirement être « parrainées » par un CLLAJ.

Un CLLAJ peut parrainer plusieurs équipes.



www.semainedulogementdesjeunes.org





Modalités :

- Le Défi Déco débutera le 1^{er} avril et prendra fin le 3 juin. Les créations doivent donc être envoyées au maximum le samedi 3 juin – cachet de la poste faisant foi ou date d’envoi/réception de l’e-mail.
- Les équipes à partir de 4 personnes doivent être « parrainées » par un CLLAJ qui leur fournit le plan de l’appartement à aménager. Le parrainage doit apparaître sur une fiche jointe à la création (tampon du CLLAJ ou toute autre référence).
- Fiche jointe à la création : Elle comportera, outre la preuve du parrainage du CLLAJ, les références « Défi Déco UNCLLAJ », les noms-prénoms et coordonnées des membres de l’équipe, et éventuellement le nom donné à l’appartement et le nom de l’équipe, un tableau récapitulatif des références des aménagements, de leurs prix, ainsi que la somme totale des achats fictifs pour l’aménagement de l’appartement – *voir modèle de fiche jointe aux créations*.
- Les équipes doivent utiliser le plan fourni, elles peuvent :
 - soit l’imprimer et disposer les photos et références du mobilier par collage et inscriptions manuelles autour du plan imprimé en A3, ou sur tout autre support papier (paperboard etc.) sur lequel aura été préalablement collé le plan.
La création sera alors envoyée par courrier aux organisateurs – des photos peuvent également être envoyées par e-mail aux organisateurs.
UNCLLAJ, Synergie Jeunes, 245 rue Duguesclin, 69003 Lyon presidence@uncllaj.org
 - soit réaliser leur présentation sur un format numérique qui sera envoyé par e-mail aux organisateurs. presidence@uncllaj.org
- Les photos des aménagements doivent figurer sur les créations, ainsi que les prix (et éventuellement les photos des étiquettes prix) et un numéro d’identification (1-2-3...). Les références plus détaillées (désignation de l’objet, nom et adresse du magasin ou du site internet de vente et prix), devront figurer sur la fiche jointe.
- Un jury composé de professionnels, responsable et administrateurs de CLLAJ sera réuni par l’UNCLLAJ. Il sélectionnera l’équipe gagnante parmi les équipes ayant proposé une création avec un budget de moins de 500€, et outre l’aspect économique, en fonction de 3 critères : originalité, confort du logement, et astuces dans la recherche des vendeurs.
- L’équipe gagnante recevra des chèques-cadeaux d’une valeur totale de 500€.